



# L'ACTU

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT POUR UN CHANTIER D'EXCEPTION

## ÉDITO

### DÉJÀ 1 000 SALARIÉS EN ACTION SUR LE CHANTIER



Le chantier des travaux préparatoires de l'EPR2 de Penly souffle sa première bougie. Démarrés au début du mois de juillet 2024 avec 200 salariés, les travaux en mobilisent plus de 1 000 à ce jour. Moins visibles et moins spectaculaires que les travaux de terrassement,

de reprofilage de la falaise ou de construction de la nouvelle digue, les mesures en faveur de l'environnement mises en place et présentées dans ce numéro, sont une composante importante du chantier, et contribuent aussi à son exemplarité.

Encore peu visibles également sur le terrain, les projets d'aménagement du territoire, dits du « Grand Chantier », mûrissent pourtant dans de nombreuses communes pour répondre aux enjeux de déplacements, de stationnement, de formation, de logement, mais aussi de santé tant pour les salariés que pour les habitants. Ainsi, en termes d'hébergements nouveaux, qu'il s'agisse de places de camping-cars, de mobil-homes, de bases de logements classiques, de résidences hôtelières à vocation sociale ou de résidences mobilité, tous ces équipements, pour la plupart à l'étude, accueilleront une part significative des salariés en déplacement qui travailleront sur le chantier.

Cette cinquième lettre d'information initie un cycle de diffusion élargi. En effet, dorénavant, ces lettres seront diffusées en direct aux habitants des trois territoires de Dieppe Maritime, Falaises du Talou et des Villes Sœurs, sur lesquels se développent les différents projets contribuant au Grand Chantier de l'EPR2.

**Dominique Lepetit, coordonnateur Grand Chantier EPR2 Penly à la préfecture de la région Normandie et de la Seine-Maritime**

## INSERTION

### Projet EPR2 Penly : un tremplin vers l'emploi pour les personnes relevant de l'insertion

**En juin 2023, à la suite du débat public, EDF s'est engagée à faire du projet EPR2 Penly un tremplin visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, notamment celles qui relèvent des critères d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...).**



*Exercice pratique lors de la formation des canaliseurs.*

Depuis l'automne 2024, autour de France Travail, EDF et Eiffage, une organisation associe les partenaires de l'emploi (Mission Locale, PLIE, Job 76, Cap Emploi, Entreprises de travail temporaire d'insertion...), afin d'identifier les personnes concernées par le dispositif et en mesure d'intégrer une formation en rapport avec les métiers du chantier. Fin mars 2025, près de 96 personnes relevant des critères d'insertion (dont

24 du RSA) ont accédé à l'emploi grâce au projet EPR2 Penly. Ce résultat a été récompensé par une victoire de l'insertion décernée par le département de Seine-Maritime. Concernant les formations, neuf canaliseurs ont rejoint le chantier après être passés par l'École des travaux publics de Normandie, et huit conducteurs d'engins récemment formés à Saint-Quentin-Lamotte ont intégré le projet début mai.

## ENVIRONNEMENT

# 70 hectares restaurés pour préserver l'environnement et la biodiversité

Les travaux préparatoires liés au projet de deux réacteurs EPR2 ont débuté sur le site de Penly. Dès le lancement du projet, EDF porte une attention particulière à la faune et la flore en déployant une démarche environnementale dite ERC<sup>(1)</sup> pour « Éviter, Réduire, Compenser ».

Pour déterminer les enjeux écologiques propres au site, cette démarche environnementale a débuté en amont du projet, par la réalisation d'inventaires des habitats de la faune et de la flore par des écologues spécialisés.

Sur la base de ces inventaires, EDF a établi un plan d'action pour éviter et réduire les impacts potentiels du projet sur la faune et la flore. Plusieurs types de mesures sont prévues : l'adaptation du calendrier

des travaux pour respecter les périodes sensibles des espèces (reproduction, etc.), l'élimination des espèces végétales exotiques envahissantes, le déplacement d'espèces floristiques (avec piquetage, récolte de grains et translocation), ou encore des mesures de déplacement d'espèces faunistiques.

En complément, EDF réalise la restauration de 70 hectares de terrains localisés à proximité du site, sur 13 zones différentes, en étroite collaboration avec les collectivités locales et des associations de protection de l'environnement ; cela comprend des coteaux calcaires, des vailleuses littorales et des zones humides.

Les opérations de restauration de ces sites ont pour objectif de revitaliser les espaces naturels et de développer certaines espèces, par des opérations de débroussaillage et de fauchage, par la création de zones humides, ou encore par la réintroduction de pâturages. Des opérations de « translocation » ont déjà été réalisées avec des pieds de sagine neuve sur des coteaux calcaires, et la replantation d'argousiers provenant du site sur des pelouses aérohalines<sup>(2)</sup> des vailleuses littorales.

Après les travaux de restauration, la gestion de ces sites de compensation va se poursuivre pendant 80 ans, avec une veille et une surveillance permanentes de la part d'EDF et de ses partenaires.



Vailleuse littorale avec pelouse aérohaline.



Translocation d'espèces végétales dans une zone protégée.

## (1) LA DÉMARCHE ERC

C'est une obligation réglementaire en France qui s'applique à tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement. Elle prévoit, en premier lieu, d'éviter les effets négatifs notables d'un projet sur l'environnement. Si ceux-ci n'ont pas pu être évités, des mesures doivent être prises pour les réduire. Enfin, si les impacts résiduels, après évitement et réduction, restent notables, des mesures de compensation sont nécessaires.

## (2) LES PELOUSES AÉROHALINES

Ce sont des formations végétales rases, dominées par les graminées, qui se développent sur les côtes exposées aux embruns ; d'où l'adjectif aérohalin, « aéro » renvoyant à l'air, et « halin » à la salinité. Dans le langage commun, le terme « pelouse » désigne un gazon semé et régulièrement tondu, de fait très pauvre en espèces. Tandis qu'en écologie, une pelouse correspond à un milieu herbacé, naturellement ras, évoluant sur un sol généralement peu épais et pauvre en nutriments.

## PORTRAIT : FABIENNE JOLY, ingénieure environnement chez EDF

### « Nous tenons à ce que ces sites bénéficient au plus grand nombre »

**Vous êtes ingénieure environnement sur le projet EPR2 de Penly. Concrètement, quelles sont vos missions ?**

**Fabienne Joly :** Ma principale mission au sein du projet EPR2 consiste à réaliser le suivi et la mise en œuvre des mesures ERC, c'est-à-dire « Éviter, Réduire, Compenser ». Ces mesures sont issues de l'autorisation environnementale de juin 2024. Elles visent à limiter les impacts du projet de construction de la paire de réacteurs EPR2 sur la biodiversité, sur les milieux terrestre et marin. Cela se traduit par des actions de surveillance et de suivi sur le site, via des prestations de bureaux d'études écologiques. Au-delà de ces mesures sur le site, je suis également chargée du suivi des travaux de restauration sur 13 sites de compensation identifiés par les collectivités.

**Comment est défini le pilotage des activités sur les sites de compensation ?**

**F.J. :** En tant que représentante du maître d'ouvrage EDF, j'assure le pilotage sur différents champs décisionnels et opérationnels,

conjointement avec la société CDC Biodiversité, qui assure le pilotage en tant que maître d'œuvre, avec la surveillance d'exécution des travaux de restauration et le suivi des sous-traitants. Nous nous retrouvons de manière hebdomadaire lors de visites de terrain

sur les sites de compensation, pour constater l'état d'avancement ou lever les points bloquants, afin de respecter les échéances. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires : la communauté de communes Falaises du Talou, le Syndicat mixte des bassins versants Saône Vienne et Scie et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.

**Qu'appréciez-vous le plus dans cette mission ?**

**F.J. :** Ce que j'aime le plus, c'est la diversité des activités qui allient des volets relationnels et opérationnels. Je rencontre au quotidien de nombreuses personnes professionnelles, passionnées et engagées pour l'environnement. Notre implication sur les zones

de compensation va au-delà des exigences réglementaires, et nous tenons à ce que ces sites bénéficient au plus grand nombre dans un but pédagogique et de sensibilisation.



© EDF



## 3 QUESTIONS À...

**ARNAUD MARUITE**, responsable de pôle développement territorial, environnement et transition écologique à la communauté de communes Falaises du Talou

« Grâce à EDF, nous pouvons financer le nettoyage et la dépollution du site et le clôturer pour installer du pâturage. »

### Comment est née la collaboration entre la communauté de communes et EDF pour la compensation environnementale du chantier EPR2 ?

**Arnaud Maruite :** La communauté de communes porte la compétence de préservation et de mise en valeur de l'environnement sur son territoire. C'est un engagement fort de tous nos élus. Falaises du Talou est d'ailleurs labellisée « Territoire engagé pour la nature » depuis 2022. Quand la problématique de la compensation environnementale du chantier EPR2 s'est présentée, nous avons saisi cette opportunité pour mettre à la disposition d'EDF neuf parcelles appartenant à la ComCom.

### Concrètement, que se passe-t-il sur ces parcelles ?

**A.M. :** Prenons l'exemple de la valleuse du Camp César : ce site exceptionnel subissait un embroussaillage progressif faisant disparaître de plus en plus de biodiversité, ainsi qu'une pollution humaine (dépôt sauvage de pneus). Grâce à EDF, nous pouvons financer le nettoyage et la dépollution du site et le clôturer pour installer du pâturage. Les coteaux et valleuses ont également été choisis pour relocaliser la sagine noueuse et la spiranthe d'automne, deux espèces protégées du site de Penly. C'est l'assurance de transmettre ce patrimoine aux générations futures, puisqu'EDF entretiendra le site pendant les 80 ans d'exploitation des EPR2.

### La valorisation des terrains dépasse-t-elle le simple cadre environnemental ?

**A.M. :** Oui, sur chaque parcelle de compensation, nous cherchons avec EDF comment construire des projets bénéfiques pour le territoire. Nous allons ainsi créer des animations pédagogiques sur le milieu naturel pour le grand public et les scolaires, afin de les sensibiliser à sa protection. Et c'est aussi une valorisation agricole, car les parcelles destinées au pâturage accueilleront du bétail des exploitations environnantes.

## SANTÉ

# Inauguration d'une extension à la maison de santé MediScie de Saint-Crespin à Terroir de Caux

Une extension de 420 m<sup>2</sup> à la maison de santé de Saint-Crespin a été inaugurée le 24 avril ; celle-ci vient renforcer l'offre de soins sur le territoire en intégrant de nouveaux praticiens. Le Grand Chantier EPR2 Penly a participé au financement de cette extension dans le cadre de l'adaptation des infrastructures de santé du territoire en lien avec l'afflux de population attendu sur le projet. Ce projet illustre concrètement l'engagement des équipes d'EDF en lien avec les attentes exprimées par le territoire sur la nécessité de renforcer l'offre de soins.



Inauguration en présence des représentants de l'Etat, des élus locaux et d'EDF.

## EN BREF

### LOGEMENT



C'est posé ! **Six mobil-homes flambant neufs** ont pris place au début du printemps au camping du Val Boisé, à Berneval-le-Grand. Ils viennent renforcer l'offre d'hébergement proposée aux salariés du chantier EPR2 à proximité du site de Penly. D'une surface de 36 mètres carrés, chaque mobil-home est constitué de deux studios indépendants, soit 12 nouveaux logements à disposition des salariés. Ces mobil-homes sont disponibles à la location auprès du camping, sur AirBnB ou sur le site Mon Logement EPR2 Penly : <https://www.epr2penly-hebergement.fr/>



© Eiffage Immobilier

Eiffage Immobilier lance la **construction de 480 logements individuels modulaires temporaires**, à Belleville-sur-Mer, pour les salariés en déplacement du Grand Chantier EPR2 de Penly. Les premiers logements seront livrés fin 2026. À l'issue du chantier de l'EPR2, les constructions seront démontées et le terrain rendu à sa vocation agricole. Une présentation détaillée sera insérée dans un prochain numéro.

### ÉCONOMIE LOCALE

EDF, la CCI Normandie et la CCI Rouen Métropole ont renouvelé leur accord de partenariat pour l'année 2025. Avec pour objectif **d'aider les entreprises locales à monter en compétence et à se qualifier sur les marchés EPR2**, ce partenariat s'appuie notamment sur la plateforme CCI Business pour leur faire connaître les consultations en cours. EDF a également conclu un partenariat avec Dieppe Méca Energies pour la réalisation d'actions similaires auprès de ses adhérents : <https://ccibusiness.fr/>

# Le béton au cœur des travaux préparatoires

Le béton joue un rôle crucial dans les différentes activités du site, comme la fabrication des blocs cubiques rainurés (BCR) pour l'extension en mer ou pour la création des parois de protection de la zone de construction des tranches. Chaque ouvrage nécessite une formulation spécifique de béton pour répondre aux exigences techniques.

## > Des blocs cubiques rainurés pour la digue

Une des grandes étapes des travaux préparatoires consiste à construire une nouvelle plateforme de 20 hectares en mer, pour accueillir des bases vies et des zones de stockage. L'installation d'une digue constituée de blocs cubiques rainurés (BCR), agissant comme des brise-vagues, est indispensable pour protéger la plateforme. Les BCR sont des éléments en béton non armé, de différentes tailles (14, 20 et 27 tonnes). Environ 14 000 BCR doivent être fabriqués sur site, avec un réemploi de certains éléments de la digue actuelle. La production a débuté en mars, après une phase de réglage et de contrôle permettant d'assurer la conformité et la qualité du béton. De nombreux contrôles qualité permettent de vérifier que le béton utilisé contient la bonne formulation et

possède les propriétés attendues pour les besoins spécifiques de l'activité. Ces contrôles sont réalisés sur le site d'approvisionnement des matériaux, puis par des laboratoires indépendants pour le compte d'Eiffage ; ils peuvent donner lieu à des expertises complémentaires commanditées par EDF.

## > Des parois étanches pour le site

Le béton est aussi utilisé pour construire une paroi étanche, afin de prévenir l'arrivée d'eau dans les fondations des futurs réacteurs. Elle se compose d'un mur de béton de 18 mètres de profondeur, réalisé avec un mélange de ciment et de bentonite\*, renforcé par des injections sur une profondeur de 24 mètres. En parallèle, des travaux sont réalisés en fond du futur chenal.

*\*Bentonite : produit argileux qui convient pour les revêtements d'étanchéité destinés au génie civil.*



Fabrication des blocs cubiques rainurés.



© Hervé Piraud

## DES EMPLOIS À POURVOIR POUR LE CHANTIER EPR2

Pour consulter les offres d'emploi, connectez-vous au site de France Travail, entrez les mots clés EPR2 et Seine-Maritime dans le moteur de recherche, ou flashez ce QR code :



# Deux actions concrètes au service des salariés

L'AIE (Association inter-entreprises) de Penly est en place depuis quelques mois. Elle a pour mission d'accompagner les salariés des travaux préparatoires des EPR2 pour leur hébergement, leur transport et leur restauration. L'AIE propose, depuis le début du mois d'avril, deux nouveaux services : une navette en car et un site Internet de référencement des logements loués par des particuliers.



Gare de Dieppe : navette pour Penly au quai n°8

## > Depuis début avril, une navette de bus dessert le chantier depuis la gare SNCF de Dieppe.

Deux rotations sont assurées le matin vers le site de Penly (départ gare 6h50 et 7h15 > arrivée 7h20 et 7h45) et deux le soir vers Dieppe (départ 17h10 et 17h40 > arrivée Dieppe 17h55 et 18h25). Pour le moment, il s'agit d'une expérimentation, destinée à être renforcée au fur et à mesure de l'augmentation des effectifs sur le chantier.

### Plus d'infos sur :

<https://projet-penly.edf.fr/blog>

## > Un site Internet de l'AIE référence des logements loués par des particuliers autour de Penly.

Chaque propriétaire bailleur peut proposer son logement en déposant directement son annonce sur ce site ; elle sera alors mise en visibilité des salariés du chantier en recherche d'un logement. Vous êtes un particulier et vous avez un logement à proposer à la location ? N'hésitez pas à mettre votre offre en ligne !

### Plus d'infos sur :

<https://www.epr2penly-hebergement.fr>

## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Dans le cadre de la démarche Grand Chantier EPR2 Penly, un dispositif de concertation continue est en place pour permettre au public de s'informer, de poser des questions ou d'apporter des remarques ou propositions relatives au projet.

En complément, l'équipe du programme EPR2 de Penly vient régulièrement à la rencontre des habitants du territoire, en organisant des réunions publiques ou en animant des stands mobiles sur des lieux de passage. N'hésitez pas à les contacter à cette adresse : [epr2penly-grandchantier@edf.fr](mailto:epr2penly-grandchantier@edf.fr)

## TOUTES LES INFOS UTILES

> Pour vous informer et donner votre avis sur le projet EPR2 Penly : <https://projet-penly.edf.fr>

> Pour accéder à toutes les offres d'emploi sur le chantier : <https://francetravail.fr> (mot clé « EPR2 »)

> Pour déposer votre offre de location de logement : <https://www.epr2penly-hebergement.fr>